

Communiqué de presse

Paris, le 21 mai 2008

Les programmes de France Télévisions disponibles sur tous les écrans (téléviseur, mobile, ordinateur) grâce à « la TV à la demande » d'Orange

- Pour la première fois en France, un service de « télévision de rattrapage » est proposé aussi bien sur la télévision, le PC que le mobile
- La TV à la demande d'Orange permet de voir et revoir à tout moment une sélection des principaux programmes récemment diffusés sur les chaînes de France Télévisions : France 2, France 3, France 4, France 5 et France Ô.

«La TV à la demande», service de télévision de rattrapage d'Orange («catch up TV»), est désormais disponible sur la TV d'Orange (sur le téléviseur), le site orange.fr et les mobiles Orange. Gratuit, il permet aux clients d'Orange de voir ou de revoir une sélection des principaux programmes déjà diffusés sur les 5 chaînes du bouquet numérique gratuit de France Télévisions (France 2, France 3, France 4, France 5 et France Ô). Ces programmes sont visualisables selon les cas dès le lendemain ou immédiatement après leur diffusion, pour une période de 7 à 30 jours.

Ce nouveau service est proposé dans la rubrique « 24/24 TV » de la TV d'Orange et du site orange.fr, ainsi que dans la rubrique TV/Séries du portail Orange World pour les mobiles. Il permet de voir ou revoir une sélection de programmes dans un premier temps diffusés aux heures de grande audience (entre 18h00 et minuit) en choisissant librement le moment qui convient le mieux à chacun.

Orange propose en exclusivité le meilleur des programmes de France Télévisions, avec des séries comme « Plus belle la vie », « Cinq sœurs » ou « FBI portés disparus », des jeux télévisés comme « N'oubliez pas les paroles » et des émissions telles que « C dans l'Air ».

Avec ce partenariat, France Télévisions réaffirme sa position de « Média Global » et permet au public le plus large de suivre ses programmes favoris, sur tous les supports au moment qui lui convient le mieux.

Pour faciliter et promouvoir l'usage de la TV à la demande, la TV d'Orange offre une fonctionnalité innovante, permettant de basculer directement d'une chaîne de télévision à la liste des programmes de cette chaîne disponibles à la demande. Il suffit pour cela d'appuyer sur la touche OK de sa télécommande.

A partir du 27 mai, Orange lancera une campagne média (presse écrite et télévisée) d'envergure afin de promouvoir son service de TV à la demande.

Contacts presse :

France Télévisions : Aurélie Fertou, Attachée de presse – 01 56 22 67 15
Orange : Louis-Michel Aymard – 01 44 44 93 93





A propos de France Télévisions

Premier groupe audiovisuel français, France Télévisions s'est constitué à sa création autour de trois chaînes publiques, socles de son développement : France 2, France 3 et France 5.

En 2004, l'horizon de France Télévisions s'est élargi avec l'intégration du Réseau France Outre-mer (RFO), tandis que l'année 2005 a vu l'arrivée au sein du groupe de deux nouvelles chaînes : France 4 et France Ô, disponibles aujourd'hui sur la Télévision Numérique Terrestre.

La culture et la création constituent la véritable marque de fabrique de France Télévisions. Avec près d'un million d'euros investis chaque jour en faveur de la fiction, du documentaire ou de l'animation, le groupe est plus que jamais le premier partenaire en France de la création audiovisuelle.

Fort de la richesse et de la diversité qu'offrent ses cinq chaînes, France Télévisions est aujourd'hui le premier bouquet de chaînes numériques gratuites en France, avec une moyenne de 34% de part d'audience quotidienne.

A propos d'Orange

Orange est la marque phare de France Télécom, un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde. France Télécom sert plus de 172 millions de clients sur les cinq continents au 31 mars 2008, dont les deux tiers sous la marque Orange. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 52,9 milliards d'euros en 2007 (13 milliards au 31 mars 2008). Au 31 mars 2008, le Groupe comptait 111,9 millions de clients du mobile et 12 millions de clients ADSL.

Lancé en juin 2005, le programme NEXt (Nouvelle Expérience des Télécommunications) permet au Groupe de poursuivre sa transformation d'opérateur intégré afin de faire de France Télécom l'opérateur de référence des nouveaux services de télécommunications en Europe. En 2006, Orange est ainsi devenue la marque unique du Groupe pour l'Internet, la télévision et le mobile dans la majorité des pays où le Groupe est présent. Dans le même temps, Orange Business Services est devenue la marque des services offerts aux entreprises dans le monde. France Télécom est le troisième opérateur mobile et le premier fournisseur d'accès Internet ADSL en Europe et parmi les leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales.

France Télécom (NYSE:FTE) est cotée sur le marché Euronext d'Euronext Paris et sur le New York Stock Exchange.

Pour plus d'informations : www.orange.com, www.francetelecom.com, www.orange-business.com

La marque Orange et autres noms de services et de produits Orange cités dans ce communiqué sont des appellations commerciales appartenant à Orange Personal Communications Services Limited.